

REPONSES AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

BEN23004-10004

Marché de Services relatif à « Assistance technique aux institutions de microfinance pour une offre de financement adaptée aux filières agricoles du Bénin, dans le contexte de la transition agroécologique »

Questions	Réponses
<p>1- À la page 12, il est mentionné que les documents de marchés sont disponibles sur le site d'Enabel ; mais nous ne les trouvons pas. Nous aimerions nous assurer que nous avons tous les documents en main pour la préparation de la proposition.</p> <p>Pouvez-vous nous redonner le lien ?</p>	<p>Lien Publication officielle: https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/449b9944-oad2-4d24-989f-323aa42bce61/general</p> <p>Lien Publication complémentaire : Public procurement - Enabel - Belgian Development Agency</p>
<p>2- Est-ce que les experts techniques sont autorisés à présenter leur CV avec plus d'une firme ?</p> <p>En d'autres termes, y'a-t-il une notion d'exclusivité à respecter à ce niveau ?</p>	<p>Les experts ne sont pas autorisés à présenter leur CV avec plus d'une firme.</p>
<p>3- Existe-t-il un modèle pour la note méthodologique ?</p>	<p>Non, il n'existe pas un modèle pour la note méthodologique.</p>
<p>4- À la page 19, au point 3.6.4, il est mentionné qu'en plus du CV, il faut fournir une attestation de bonne fin d'exécution ;</p> <p>Pouvez-vous donner plus de détails à cet effet ? Qu'est-ce qui est attendu comme document ?</p>	<p>En plus du CV, il est attendu que le soumissionnaire joigne les preuves d'exécution des missions c'est-à-dire les attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de travail délivrées par les structures commanditaires des missions réalisées par l'expert.</p>
<p>5- De même, à la page 49, on mentionne « CV + attestation de travail / bonne fin d'exécution. Qu'est-ce qui est attendu comme document ?</p> <p>Et le fait de ne pas en inclure est-il un motif d'exclusion ?</p>	<p>Il est attendu les CV des experts et leurs attestations de travail ou attestations de bonne fin d'exécution justifiant les expériences.</p> <p>Ne pas le faire constitue une irrégularité de l'offre</p>
<p>6- Nous comprenons que les réunions du 22 août et 03 septembre sont uniquement virtuelles ?</p>	<p>Oui, les réunions d'information sont uniquement virtuelles.</p> <p>Voici le lien de la réunion du 03 septembre : Rejoignez la réunion maintenant</p>
<p>7- Au point 6.6, il est indiqué de joindre le « relevé d'identité bancaire », mais il n'en n'est pas fait mention dans le document. Pouvez-vous nous donner plus de précisions sur ce document ?</p>	<p>Il est attendu du soumissionnaire qu'il fournisse dans son offre, son Relevé d'Identité Bancaire (RIB) indiquant le numéro de compte sur lequel les paiements au titre du marché seront effectués s'il était retenu à l'issue de la procédure.</p>

<p>8- Au point 6.7.1, il est indiqué d'utiliser le document fourni pour compléter la clause GDPR, le signer, et le joindre à la proposition. Or :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le nom (et la fonction) du représentant d'Enabel n'est pas indiqué b. Que doit-on indiquer dans le préambule, à la section entre crochets : « Par décision du [...], l'adjudicataire.... 	<p>Il est attendu du soumissionnaire qu'il signe et le joigne le document en l'état.</p>
<p>9- Nous avons lu dans le cahier des charges qu'une proposition financière devrait être préparée en tenant compte d'un total de 120 mois-homme, selon la répartition présentée entre les experts requis. Le budget total estimé, selon les informations trouvées sur 480986-2024 - Competition - TED (europa.eu), est de 498 000,00 EUR, ce qui ne semble pas correspondre au niveau d'effort requis.</p> <p>Pourriez-vous nous confirmer si ces deux chiffres doivent être pris en compte dans la préparation de notre proposition financière pour cet appel d'offres ?</p>	<p>Le montant de 498 000,00 EUR indiqué est le montant estimé du marché par le pouvoir adjudicateur.</p> <p>Les soumissionnaires sont libres de faire leurs offres financières tenant compte de leurs propres appréciations.</p>
<p>10- Est-ce que l'annexe 1 doit être remplie à cette étape du processus ?</p>	<p>Le document signé doit être joint à l'offre du soumissionnaire.</p>
<p>11- Compte tenu des vacances d'été, nous vous demandons de bien vouloir envisager une prolongation du délai de soumission. Une prolongation de deux semaines serait très appréciée et nous permettrait de mieux préparer la proposition.</p>	<p>Compte tenu de notre calendrier, une prolongation du délai de soumission ne pourrait être envisagée.</p>
<p>12- Malgré nos compétences et notre longue collaboration avec Enabel, et tout le potentiel de capitalisation qui en découle, les critères de capacité économique et financière nous excluent de facto. Nous souhaiterions donc vous demander dans quelle mesure ces critères pourraient éventuellement être révisés ?</p>	<p>Il ne nous est pas possible de réviser les critères décrits dans le CSC.</p>

<p>13- Pour information, nous nous sommes connectés pour participer à la séance d'informations prévue ce jour à 10h. Nous étions bien au RDVS à 10h mais n'avons pas été invité à rejoindre la réunion par l'organisateur. A noter que faute de précision au niveau du CSC, nous avons tenté la connexion à 10h <u>heure belge</u>. Cette réunion a-t-elle eu lieu ? Si oui, pourriez-vous nous préciser qui y a participé ? Auriez-vous un enregistrement à partager ?</p>	<p>La réunion d'information prévue le 22.08.2024 a eu lieu en présence de trois potentiels soumissionnaires dont nous ne connaissons pas l'identité.</p> <p>Comme précisé au point 3.4 du CSC, la même réunion est également prévue le 03 septembre à partir de 10 h 00 mn. L'heure indiquée est l'heure de Cotonou. Nous vous invitons à y participer via ce lien : Rejoignez la réunion maintenant</p>
<p>14- Est-ce qu'il est exact que la note méthodologique doit faire maximum 5 pages ?</p>	<p>Oui, c'est exact.</p>
<p>15- Est-ce que les CV doivent être signés par les experts ?</p>	<p>Oui, les CV doivent être signés par les experts</p>
<p>16- Page 49 : Dume : Nous comprenons que les documents justificatifs du DUME ne sont pas exigés à cette étape du processus, est-ce bien exact ?</p>	<p>Seuls les documents relatifs aux motifs d'exclusion ne sont pas obligatoires à cette étape mais peuvent être joints. Les autres documents justificatifs du DUME sont bien attendus à cette étape.</p>
<p>17- Est-ce que toutes les pages de la proposition et documents justificatifs doivent être initialées ou paraphés par le représentant habilité ?</p>	<p>Les pages concernées par la signature dans l'offre sont indiquées dans le CSC. Il n'est pas obligatoire de parapher toutes les pages de l'offre.</p>
<p>18- Qu'est-ce qui est attendu pour le « Détail des prix facturés pour chacune des phases » ? il n'y a pas de formulaire spécifique à cet effet.</p>	<p>Il est attendu que le soumissionnaire donne les coûts globaux par poste pour chaque phase (les honoraires, les postes en forfait et les frais remboursables) et ce, en utilisant son propre modèle.</p>
<p>19- Existe-t-il un modèle pour les CV ?</p>	<p>Non, il n'existe pas un modèle pour les CV</p>
<p>20- Y'a-t-il une limite de pages aux CV ?</p>	<p>Non, il n'y a pas une limite de pages aux CV</p>